

FORCEFEMMES

Plus de 15 000 femmes accompagnées

Il y a huit ans naissait Force Femmes, une association dédiée aux femmes de plus de quarante-cinq ans et sans emploi. L'objectif est de les accompagner le mieux possible vers la réalisation de leur projet, qu'il s'agisse d'une création d'entreprise ou d'un retour à l'emploi.

C'est en 2005 que l'association Force Femmes voit le jour, sous l'impulsion de femmes chefs d'entreprise. La structure se consacre aux femmes de plus de quarante-cinq ans et sans emploi. "Nous nous sommes lancées tout simplement car il n'existait rien sur ce créneau, explique Élise Moison, déléguée générale de l'association. Nous sommes d'ailleurs toujours la seule association nationale dédiée, et malheureusement il y a du boulot ! En huit ans, plus de 15 000 femmes ont été accompagnées. Cela ne cesse de se développer car elles ont un très gros besoin d'écoute qu'elles ne parviennent pas à trouver ailleurs. L'homogénéité du groupe fait qu'elles se sentent plus en confiance. Mais attention, nous sommes une association d'emploi, non pas une organisation féministe".

CRÉER OU RETROUVER UN EMPLOI

Chaque accompagnement est différent. Pour les femmes souhaitant retourner vers l'emploi, des entretiens sont réalisés avec des bénévoles spécialisés et experts en ressources humaines. Pour celles qui

veulent créer, des créateurs, chefs d'entreprises, maîtrisant les aspects organisationnels et techniques les reçoivent en entretiens. En parallèle, des ateliers pratiques sont également organisés. "Nous adaptons l'accompagnement, il n'y a pas de programme pré-établi de A à Z. Cela va varier en fonction du projet, de l'âge, du secteur d'activité, de la situation également. Si une femme arrive en fin de droits, l'urgence ne sera pas la même", indique la déléguée générale.

En moyenne, l'accompagnement dure huit à neuf mois. Il n'y a pas de limite dans le temps, en revanche, Élise Moison précise que tous les six mois, les membres de l'association se réunissent afin de remettre leur stratégie en question si elle ne fonctionne pas pour une personne.

L'ÂGE ET LE GENRE...

L'accompagnement proposé par l'association est entièrement gratuit. Les seules conditions à remplir sont bien sûr d'être une femme de plus de quarante-cinq ans et d'être inscrite à Pôle emploi depuis moins de deux ans. Ensuite, "il suffit simplement de s'inscrire en ligne, sur le site de l'association, précise la déléguée générale. Nous

sommes présents dans 14 villes. Lorsque vous effectuez une demande, celle-ci est transférée à l'antenne régionale dont vous dépendez. Malheureusement il y a des villes, en Île-de-France par exemple, qui affichent plusieurs

“ Nous sommes une association d'emploi, non pas une organisation féministe. ”

mois d'attente. Nous avons 30 % de réussite au niveau national, sachant que nous sommes sur un public doublement discriminé en raison de l'âge et du genre".

Une plateforme de collecte d'offres d'emploi est également accessible sur le site, afin que les entreprises y déposent leurs annonces, que l'association proposera directement aux femmes qu'elle accompagne. La structure vient en aide à plus de 2 000 d'entre elles chaque année.

Julie TADDUNI